

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Ag-Surf II
Utilisation du produit: Adjuvant
No de code du produit: 30265

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entrée en vigueur: le 17 juin 2016

Ce produit est réglementé en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires.

2: IDENTIFICATION DES DANGERS**Effets de la surexposition:**

Voies d'exposition: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.
Inhalation: Peut provoquer la nausée et les vomissements.
La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.
Contact avec les yeux: Le liquide est un irritant sévère et peut provoquer des dommages à la cornée ainsi que la conjonctivite. La vapeur est irritante; elle peut provoquer des dommages à la cornée et la photophobie (sensibilisation à la lumière).
Contact avec la peau: Provoque l'irritation. Peut causer la rougeur ou l'inflammation de la peau.
Ingestion: Peut provoquer la nausée, les vomissements et les crampes d'estomac.

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMÉRO CAS	% (W/W)
Alcools, C9-11, éthoxylés	68439-46-31	89,24 – 94,76
Alcool d'Isobutyl	78-83-1	5,24 – 10,76

Les ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux.

4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Si la respiration a cessé, appliquer la respiration artificielle. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Ingestion: Si la personne est consciente, administrer 1 ou 2 verres d'eau ou de lait pour diluer le produit. Ne rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente ou en convulsions. NE PAS PROVOQUER le vomissement. OBTENIR L'AIDE D'UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT.

Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pendant 5 - 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 5 - 10 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.

Soins médicaux d'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:
MSDS # 010

PCP# 30265

le 17 juin 2016
Page 1 of 5

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques d'incendie ou d'explosion:	Le produit brûlera s'il y a incendie. Les vapeurs peuvent parcourir des distances considérables vers une source d'ignition et un retour de flammes est possible sur le parcours des vapeurs.
Moyens d'extinction:	CO ₂ , eau pulvérisée, mousse
Risques de produits comburants:	Aucun risque établi
Produits dangereux de combustion:	Oxydes de carbone et produits de combustion incomplète.
Méthodes d'extinction spéciales:	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA et des vêtements de protection.

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré à plus de 5°C. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près des engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition:**

Alcool d'Isobutyl	
DL50-Orale:	> 2 830 mg/kg rat
DL50-Cutanée:	> 2 000 mg/kg rat
CL50:	> 24 mg/L 4 hr rat
T.L.V. (ACGIH):	100 ppm
Alcools, C9-11, éthoxylés	
LD50-Orale:	> 2 000 mg/kg rat
LD50-Cutanée:	> 2 000 mg/kg lapin
LC50:	Pas disponible
T.L.V. (ACGIH):	Pas disponible
Contrôles d'ingénierie:	La ventilation locale est requise.
Appareil oculaire:	Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.
Appareil respiratoire:	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire (approuvé par NIOSH/MSHA) contre les brumes est recommandé.
Protection de la peau (bras et mains):	Des gants de CPV ou de caoutchouc.
Protection de la peau (pieds):	Des bottes de caoutchouc.

Protection de la peau (corps):	Une combinaison de travail.
Autres protections personnelles:	Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifiques pour votre lieu de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et odeur:	Liquide trouble incolore, légère odeur
Poids spécifique: (@ 20 °C)	0,9706
Densité de vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Solubilité dans des liquides:	Pas disponible
Point de congélation:	3°C
Pour point:	8°C
Point d'écoulement:	Pas disponible
Volatilité en % par volume:	Pas disponible
Point d'ébullition:	100°C
Seuil de l'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux d'évaporation:	Pas disponible
pH: (1% wt/wt) :	6,7
Viscosité:	Pas disponible
Point d'éclair et méthode de détermination:(°C)	>46,7°C (Tag coupelle fermée)
Limite d'inflammabilité (% en air):	Inférieure: 0,096 estimée Supérieure: 0,872 estimée
Température d'auto-ignition:(°C)	Sans objet

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à éviter:	Oxydants forts et agents réducteurs
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone
Polymérisation ou condensation dangereuse:	Ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Températures élevées.

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption cutanée:	Cutanée aiguë LD50 (rat) >5 000 mg/kg
Ingestion:	Orale aiguë LD50 (rat) 2 000 mg/kg
Inhalation:	CL50: Pas disponible
Effets de l'exposition chronique:	L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, aux reins, aux intestins et avoir des effets sur les muscles. D'autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.
Effets chroniques / cancérogénicité:	Pas disponible
Toxicité sur la reproduction:	Pas disponible
Tératogénicité:	Pas disponible
Mutagénicité:	Pas disponible

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Données sur l'Alcool Ethoxylé:**

96-heures CL50 (mg/L): > 8 (poissons)
48-heures EC50 (mg/L): > 5,4 (Daphnées)
96-heures EC50 (mg/L): > 2,9 (Algues)
7 jours LOEC (mg/L): > 2 (Aquatique)

Devenir chimique: Facilement biodégradable

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne jamais éliminer les résidus dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Appellation réglementaire:	Plus de 450 litres: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Isobutanol). Moins de 450 litres, le produit n'est pas réglementé.
Classification:	3
Numéro ONU:	UN1993
Groupe d'emballage:	III

Transport chauffé si la température est inférieure à 5°C.

15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro d'enregistrement Loi sur les produits antiparasitaires:	30265
Pour de plus amples renseignements, composer le:	204-233-3461
Etat de la fs: remplace la fs datée du:	le 08 juillet 2013

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Cooperative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer le 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:
MSDS # 010

PCP# 30265

le 17 juin 2016
Page 4 de 5

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut:

B3, D2B

Avis:

Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources reconnues fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.